



www.uzes.fr
Hiver 2020

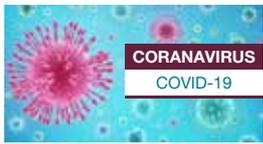
UZÈS

le magazine

Être fier d'Uzès et fier de l'être Jean-Luc Chapon

**L'Ombrière,
l'équipement culturel attendu
par le Pays d'Uzès**





Mise en place d'une cellule de dépistage antigénique rapide



Deux pharmaciens du centre-ville ayant conscience que leurs officines ne pouvaient accueillir dans de bonnes conditions de sécurité sanitaire des dépistages rapides du coronavirus, se sont rapprochés, après concertation avec plusieurs infirmières libérales, de la mairie d'Uzès, pour trouver un local mieux adapté pour effectuer les tests nécessaires. La réactivité de Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, et Fabrice Verdier, président de la communauté de communes Pays d'Uzès a permis dès le 6 novembre de créer une cellule de dépistage rapide par des tests antigéniques pour le COVID-19.

Des infirmiers libéraux du secteur, appuyés par des pharmaciens d'Uzès, ont pu réaliser ces tests dans des

locaux adaptés, comprenant une vaste salle d'attente partagée dans sa longueur par une barrière et deux cabines répondant aux conditions d'hygiène nécessaire. Cette salle est située au stade Louis Pautex. Un balisage rend facile l'entrée qui peut se faire par le grand portail, avenue Louis Alteirac, ou par une porte, rue du Stade.

Ces tests antigéniques sont utilisés pour :

► les personnes symptomatiques, dans les 4 premiers jours après l'apparition des symptômes, sous réserves de remplir toutes les conditions suivantes :

- âge inférieur ou égal à 65 ans ;
- absence de comorbidité ;
- absence de risque de développer une forme grave de la maladie ;

► les personnes asymptomatiques (hors contact ou personnes détectées au sein d'un cluster) dans le cadre de dépistages collectifs ciblés.



Les résultats sont connus dans le quart d'heure qui suit le prélèvement nasopharyngé à l'aide d'un coton-tige qui est ensuite trempé dans un tube à essai rempli de réactif. Quelques gouttes sont dispersées sur un boîtier portant deux barres : une, c'est négatif ; deux, c'est positif.

Une déclaration obligatoire est faite par le médecin traitant à la CPAM pour pouvoir assurer le contact tracing. L'Assurance maladie aura accès aux résultats des tests antigéniques lui permettant ainsi de contacter les patients zéro et les patients contacts.

Important : Les tests antigéniques ne sont pas destinés aux personnes contact qui doivent réaliser un test RT-PCR selon les délais recommandés

Information au 06 78 60 50 55.



Chères Uzétiennes, Chers Uzétiens,

En ces temps moroses et cette vie au ralenti, les services municipaux fonctionnent, permettant de donner à toute la population les services publics qu'elle est en droit d'attendre.

Je pense, au personnel des écoles, du service technique et de la voirie, de la police, aux services administratifs... que je tiens à remercier, comme tous ceux qui travaillent pour la collectivité.

Vous aurez l'occasion en parcourant cette revue de suivre l'activité municipale qui continue.

Pour cette crise sanitaire, la Mairie s'efforce de mettre à disposition tout ce qui peut dépendre

des compétences municipales. Ainsi, nous avons fourni dernièrement un masque à tous nos écoliers puisque le masque est devenu obligatoire pour les moins de 11 ans. Nous avons mis à disposition un local au complexe Pautex aux infirmiers et pharmaciens pour procéder aux tests antigéniques... et nous nous adaptons aux recommandations pas toujours cohérentes du gouvernement.

Je souhaite surtout que les commerces qui reprennent leurs activités ainsi que les entreprises puissent traverser cette douloureuse période avec le moins de casse possible afin de préserver au maximum l'emploi.

Cette période habituellement festive sera différente. Nous allons tout mettre en œuvre si les directives gouvernementales le permettent pour maintenir les manifestations extérieures comme la fête foraine, le marché de Noël ou la patinoire que nous avons encore prévue. Pour le moment, il n'est pas concevable de maintenir les manifestations rassemblant plusieurs dizaines de personnes dans des lieux clos.

Pour terminer, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, en espérant que vous pourrez les passer en famille et avec vos amis.

Jean-Luc CHAPON
Maire d'Uzès

Au sommaire

Patrimoine

Un patrimoine remarquable **26**

Coronavirus

Les tests **02**
Parents et enfants **04**

Actualités

Manifestation **05**
Santé **06**
Lycée **10**
Jeux d'enfants **14**
Mot des élus **24**

Animation

Dimanche d'Uzès **08**
Ombrière **12**
Défilé de mode **20**
Les Médiévales **22**
Forum des associations **29**

Travaux

Parking Ombrière **08**
Voierie **18**

Finances

Le nouveau réseau **07**



Parents et enfants face au Coronavirus

Rencontre avec Sophie Marinopoulos

Sophie Marinopoulos, adjointe au maire, est une psychanalyste, spécialiste reconnue de la relation parents-enfants. A ce titre, elle était l'invitée le 2 novembre dernier, de l'émission "Ensemble C'est Mieux" de FR3, au cours de laquelle elle a abordé ce deuxième confinement et les rapports parents-enfants.



La CCPU vient de créer à Uzès, un lieu d'accueil Enfants Ados Parents "Les Pâtes au Beurre", un concept d'accueil des familles, qui est née à Nantes et dont Sophie Marinopoulos est à l'origine. Pendant le coronavirus, Les Pâtes au Beurre a continué à soutenir les familles.

Parmi les questions que se posent les familles, le port du masque revient régulièrement. Lors du premier confinement, il était déconseillé pour les enfants. Avec ce deuxième confinement, le masque est obligatoire dès 6 ans et l'école fonctionne en continu. C'est une bonne chose que l'école reste ouverte selon Sophie Marinopoulos car "l'enfant va pouvoir continuer de rencontrer ses copains, parler, apprendre, vivre en dehors du regard des Parents". Mais la psychanalyste ajoute : « La consigne sanitaire s'impose désormais à tous, et bien sûr cette période complexe aura des conséquences sur nous tous, d'où l'importance d'avoir des espaces de

partage »

Il est vrai que les parents face à cette contradiction dans l'édiction des réglementations sanitaires, peuvent être désemparés et les conseils de Sophie Marinopoulos veulent apaiser l'angoisse des parents qui la transmettent à leurs enfants. Mais comment se comporter face à l'enfant qui revenant de l'école n'aura pas forcément envie de parler de ce confinement ?

Rester à l'écoute de l'enfant

« L'enfant, explique la psychanalyste, va rentrer à la maison et peut être raconter ce qui nous semble anecdotique comme ce qu'il a mangé à la cantine. C'est important pour lui de vivre son enfance et le temps de mettre en mots ce qu'il ressent se fera peut-être plus tard par exemple au moment de se coucher. Il est nécessaire alors de l'écouter et partir de ce qu'il dit pour avancer avec lui et dialoguer, le suivre dans sa logique enfantine. Ainsi on respecte sa temporalité et sa maturité psychique »

Contact/infos :

parentalite@ccpaysduzes.fr

07 57 45 55 17

Les Commerçants uzétiens contestent une décision gouvernementale

Suite à la décision gouvernementale de fermer les commerces de produits non essentiels, une réunion d'urgence de l'association des commerçants "Les dynamiques d'Uzès" avec Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, et Fabrice Verdier, président de la communauté de communes Mr Verdier, s'est tenue le 31 octobre matin.

Il a été décidé de soutenir le commerce local en demandant notamment aux grandes surfaces de l'Uzège de ne pas commercialiser les produits dits non-essentiels par solidarité avec les petits commerçants qui souffrent injustement des décisions prises par le gouvernement ces derniers jours.

Le magasin Intermarché de Montaren a accepté immédiatement de fermer les rayons concernés (habillement, culture, jardinage, jouets...) dès le lundi 2 novembre et s'engageait de surcroît au versement d'une subvention (5000€) afin de venir soutenir les dynamiques d'Uzès et leurs actions dans ces temps difficiles.

Concernant le magasin Carrefour de Pont des Charrettes, la décision prise par la direction nationale de laisser ouvert tous ses rayons non essentiels a été rapportée par le directeur.



Un revirement

Jean Castex, le premier ministre, sous la pression nationale des commerçants faisait volte-face et interdisait la vente de produits non essentiels dans les grandes surfaces. Cette décision ne satisfaisait pas pour autant les commerçants qui décidaient de maintenir la manifestation prévue le lundi 2 novembre, sur le parking de Carrefour afin de soutenir le commerce local concerné et de distribuer les flyers annonçant les opérations de livraisons des commerçants et d'exprimer leur mécontentement et leurs inquiétudes. Les élus locaux, le président de la chambre de commerce et d'industrie du Gard Eric Giraudier, et les membres des Dynamiques étaient présents pour soutenir une action que la présidente Lara Mauger-Boisdet précise : « *Le combat continue car il faut se démarquer des grandes plateformes en ligne qui sont les principales bénéficiaires de cette décision et permettre aux petits commerçants de travailler.* »

**La mairie soutient les commerçants.
Achetez à Uzès !**



A propos de la santé en Pays d'Uzès

Le 14 octobre, à l'initiative de Frank Seropian, vice-président de la CC Pays d'Uzès en charge de la santé, et président de la commission santé de la ville d'Uzès, a été reçu, à l'hôtel de ville, Claude Rols, responsable Département de l'Agence Régionale de santé afin d'évoquer la permanence des soins, le déficit de médecins généralistes ou spécialistes.



Après des échanges où tous les élus ont fait part des difficultés de leurs administrés à accéder aux soins, les déserts médicaux et la disparition des gardes médicales, il a été acté avec l'ARS qu'il était nécessaire de convaincre les médecins de rétablir des gardes le week-end jusqu'au moins 20 heures.

« Nous allons, a dit Claude Rols, inciter l'ensemble des soignants à réfléchir à constituer une commu-

nauté professionnelle territoriale de santé pour mieux coordonner les soins et travailler plus collectivement. Enfin nous allons continuer à accompagner les territoires qui souhaitent mettre en place des maisons médicales, avoir une politique pro active pour accueillir des internes et réfléchir à l'octroi de bourses, conditionnées à l'installation pour une durée minimale de jeunes médecins. »

Le lendemain, à l'hôpital local, des échanges très riches ont eu lieu entre médecins et pharmaciens du Pays d'Uzès, de Vers et Remoulins. Consultation non programmée, consultation urgente, patient en pharmacie pour avis médical, difficulté d'accès aux soins les week-end, beaucoup de sujets évoqués pour améliorer la permanence des soins !! C'est un bon début !



En bref

- Plus de garde médicale à Uzès depuis décembre 2018 ;
- Plus de cardiologue.
- Bientôt plus d'ophtalmologue.
- Journées chargées.
- Peu d'appels la nuit.
- Téléconsultation chez des pharmaciens.
- Numéros d'urgence : 15, 18 et 112

Le nouveau réseau de proximité des finances publiques



Pour la première fois dans le Gard, a été signée la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques entre une Mairie, une communauté de communes, la Préfecture et les Finances Publiques du Gard dont le directeur Frédéric Guin était reçu à l'hôtel de ville par Jean-Luc Chapon et son premier adjoint Fabrice Verdier, président de la CCPU.

Il s'agit d'une démarche du ministre de l'action et des comptes publics qui vise à renforcer la présence de la Direction générale des finances publiques dans les territoires en augmentant le nombre de points de contacts pour les usagers et à améliorer les prestations de conseil aux collectivités locales. Cette charte décrit le nouveau réseau de proximité des finances publiques dans le Gard issu de la concertation engagée depuis juin 2019.

On se souvient que la ville d'Uzès avait manifesté son inquiétude lorsque fut annoncée la suppression de sa perception et de services qui l'accompagnaient.

Dans la liste des implantations des services des finances publiques à l'horizon 2023, Uzès n'est pas oubliée. Elle accueille un service des impôts des particuliers (antenne du SIP de Bagnols-sur-Cèze) et un service des impôts des entreprises (antenne du SIE de Bagnols), un service de gestion comptable, en deux étapes (janvier 2021, janvier 2022), couvrant la communauté de communes Pays d'Uzès dès janvier 2012 des conseillers aux décideurs locaux.,

En plus des services en ligne, des accueils téléphoniques et du réseau de paiement de proximité, les usagers pourront s'adresser à des accueils physiques.

Pour la CCPU

Le réseau cible des finances publiques de la CCPU s'appuie sur le service de gestion comptable d'Uzès, un conseiller aux décideurs publics compétent sur l'ensemble du territoire de la communauté, un réseau de buralistes agréés qui permettent déjà le paiement en numéraire et par carte bancaire des impôts, produits locaux et amendes, ainsi que les antennes SIP et SIE de Bagnols mises en place à Uzès.

Le calendrier définitif sera soumis à l'arbitrage définitif du Ministre concerné.

Faire vivre Uzès malgré le confinement

Créateurs pour des rencontres dom sur la place aux Herbes

Uzès, ville d'art et d'histoire ne pouvait manquer d'ouvrir le cadre historique de sa place aux Herbes, entre deux périodes de confinement, au monde de la Création. Le comité des fêtes a inclus deux journées consacrées à la créativité dans le programme d'octobre des Dimanches d'Uzès, créées il y a presque 40 ans pour faire de notre ville un but de promenade et de découverte en arrière-saison, pour les Gardois et les touristes attardés.



Dimanche 4 octobre : Journée des créateurs

Le premier Dimanche d'automne était consacré à la journée des créateurs, avec plus d'une cinquantaine d'artisans qui ont ouvert leurs univers singuliers.

Tous les goûts et tous les styles étaient représentés, notamment des richesses essentielles du patrimoine de la cité ducale : les métiers de l'artisanat avec la peinture, la sculpture, les bijoux, la céramique, la mode et ses accessoires, la décoration intérieure et extérieure, confection en mohair par une éleveuse de chèvre angora.

Ces créateurs maîtrisent un savoir-faire et des techniques particulières, très souvent à l'aide d'outils traditionnels avec lesquels ils sont capables de créer, restaurer ou transformer des objets. En série limitée ou pièce unique, les matières premières sont toutes aussi rares que les techniques employées. Les visiteurs furent souvent surpris tant par la créativité et la motivation des artisans que par la diversité des objets proposés.



inicales

Fanny Cabot
adjointe à la culture
Présidente du comité des fêtes



Dimanche 11 octobre : Journée des Arts

Il faut remonter là aussi bien loin dans le temps pour se souvenir de cette foire aux croûtes, créée et magnifiée par Gibus, le maître de la Vieille Ville, qui devint par la suite une journée des peintres fixés au Jeudi de l'Ascension. En mai 2020, ce ne fut pas possible à cause de l'épidémie et le comité des fêtes décida de reporter cette manifestation au premier dimanche qui serait libre, hors animations estivales. S'est donc retrouvés autour du bassin de la place aux Herbes, une trentaine d'artistes, des habitués et quelques nouveaux qui ont apprécié le cadre et l'accueil et reviendront.

Une Avignonnaise Christiane Vrignon, avec des moulages de pièces uniques, en terre chamottée, cuite puis patinée façon bronze, qui exagère les rondeurs et les courbes aux lignes tendues, pour réaliser des femmes voluptueuses et sensuelles. Une aquarelliste nîmoise de grand talent Suzanne Sèvera, des spécialistes du raku comme Claire Pauvarel, aux formes étirées, ou Dany Prayet et ses secrets de femmes. Un photographe Antoine Dông N'Gyuyen et son amour de l'habitat populaire. Un maître d'Avignon, Dominique Friedrich, pour qui tout est prétexte pour modeler le corps qu'il rend en bronze ou en terre cuite enfumée avec en surface des ocres du Roussillon... Pas question de tous les citer. Mais il convient de s'attarder, à un céramiste d'Uzès

André Bloch, qui, dans son atelier de Carrignargues, caché dans la garrigue, tourne des poteries, mélangeant grès noir et terre réfractaire, pour donner vie à des poteries qui ont du caractère.



Fusion des deux lycées

Naissance du lycée polyvalent des métiers d'art Charles Gide

Il s'agit du résultat d'une union inhabituelle entre deux établissements scolaires qui ont marqué l'histoire d'Uzès.

Le collège municipal de garçons construit en 1837, au nord de la commune, pauvre en élèves, qui goûta à la mixité dès 1935, ce qui lui permit de lutter à armes égales avec le cours complémentaire de jeunes filles installé au groupe scolaire, qui traversa deux guerres et ses aléas, devint en 1960 **Lycée national mixte Gide**, vit ses effectifs se développer jusqu'à près de 1000 élèves car il réunissait à la fois le premier et le second cycle, qui faillit disparaître en 1973, lorsque le premier cycle devint autonome sous l'appellation de CES, et retrouva son quota de lycées qui avait rendu les bâtiments existants trop exigus, sup-

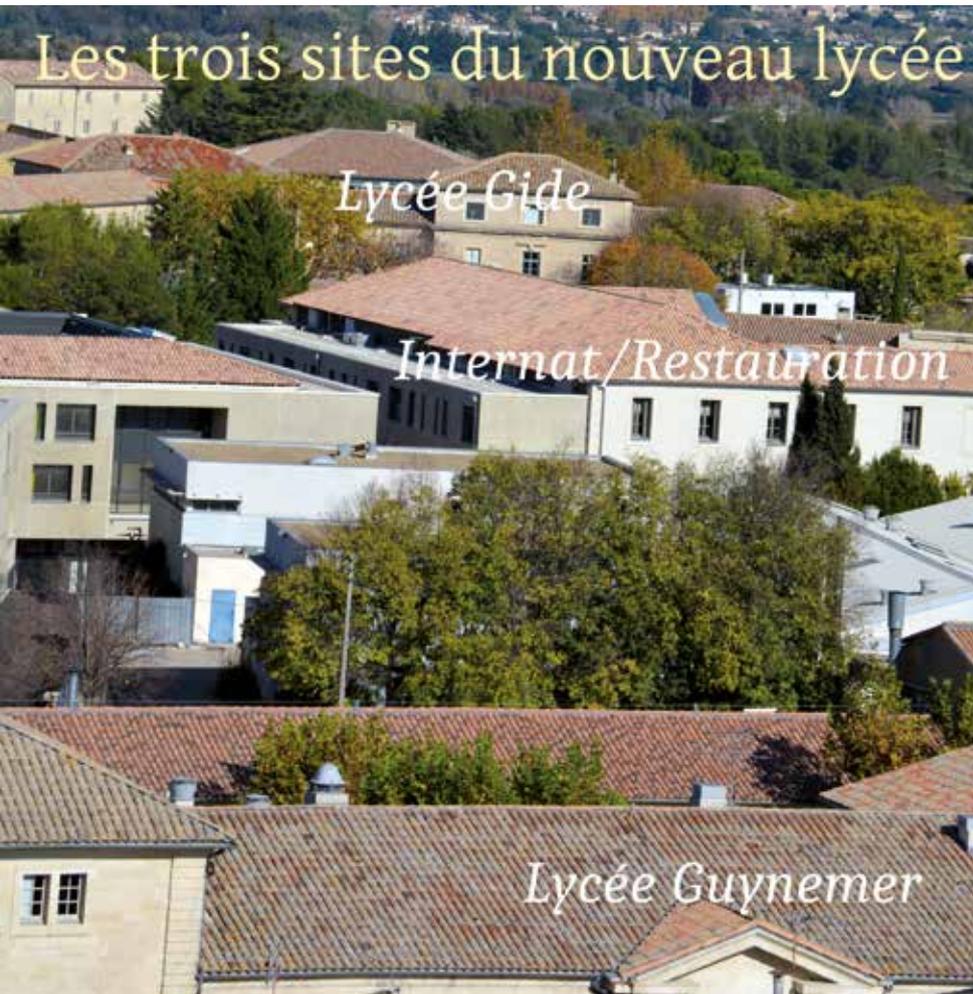
pléés par des préfabriqués.

Parallèlement, dès 1945, Uzès disposait d'un centre d'apprentissage où intervenaient des artisans locaux, avec des ateliers menuiserie, mécanique agricole, cordonnerie, serrurerie, forge, ajustage, accueilli d'abord dans le château ducal, mais qui déménagea rapidement dans les casernes Guynemer, devint collège d'enseignement technique en 1960, lycée professionnel en 1977, et en 1990, sous l'impulsion de son proviseur Melle Canton, **lycée des métiers d'art** dont le succès faisait se développer son internat devenu trop exigü.

C'est dans ce constat de manque de place que le Conseil Régional lança un vaste projet d'internat situé à l'emplacement de l'ancienne gendarmerie, entre les deux lycées promis à une réhabilitation, trouvant à proximité un campus fort opérationnel avec 240 lits mais aussi un espace restauration et une cafétéria d'une capacité de 1000 repas par jour. Les deux établissements réunis sous l'appellation Lycée polyvalent des métiers d'art Charles-Gide compte 1234 élèves, 920 en général-technologique et 314 en professionnel.

Thierry Delaigue en est le proviseur, avec avoir été celui du lycée Guynemer, et dispose d'un personnel maintenu, et même en augmentation pour les enseignants.





Tailleurs de pierres au lycée Guynemer

On parle alors de fusion car il est question de travailler ensemble, à la mise en place de ce projet fédérateur, ralenti par le coronavirus, qui s'est traduite par la mise en commun d'une qualification et la reconduction de l'existant, en misant sur un décroisement, tout en préparant l'avenir avec des projets comme de nouvelles formations, sciences technologies du design et des arts appliqués par exemple.

Fabrice Verdier, conseiller régional qui suit cette réalisation depuis le début, est également président de la Communauté de commune du Pays d'Uzès et voit, dans trois/quatre ans l'installation d'une pépinière des métiers d'art dans la zone des Sablas qu'il s'attache à développer.



Remise de l'Ordi par F. Verdier au lycée Gyde

L'Ombrière, l'équipement culturel attendu par le Pays d'Uzès

L'Ombrière, centre culturel et de congrès du Pays d'Uzès, construit sur le vaste terrain du Refuge, à l'entrée de la ville, au quartier de la Croix-des-Palmiers, est terminé et attend ses derniers aménagements intérieurs pour entrer en fonction.



Ainsi se prépare la succession de Jean-Luc Chapon, initiateur de la communauté de communes, dont il fut le président, tout en étant maire d'Uzès qui a donné l'emplacement pour cette réalisation, avec Fabrice Verdier, son nouveau président par ailleurs premier adjoint au maire d'Uzès, chargé dès 2021, de mettre en place, avec son directeur Christophe Vieu et son équipe, une programmation faite de spectacles, concerts, soirées diverses, danse, salons, expositions, séminaires et congrès, qui en feront le véritable poumon culturel du Pays d'Uzès et de ses

35 communes. Il s'agit dans l'esprit des créateurs d'accueillir des événements extra-régionaux, de renforcer le programme culturel d'associations du terroir, d'offrir à tous les Uzégeois, un lieu de vie.

L'ombrière, un lieu de vie

Pour cela, l'Ombrière combine, au cœur d'un parc arboré, trois espaces majeurs :

- **Le Foyer** (250 m²) qui regroupe dès l'entrée, les espaces d'information et de rencontres, un bar et un salon, un vestiaire ;
- **La Fabrique** (420m²), 350 à 500 places assises avec un gradin rétractable, 700 à 900 personnes debout, plus le balcon assis de 150 places.
- **Le Labo** (200 m²), pouvant accueillir 200 personnes et, en grande configuration, avec la Fabrique, 900 personnes assises.



Le foyer



La Fabrique

zès

L'exploitation des Espaces

La Fabrique accueillera des spectacles et des séminaires d'envergure régionale, nationale. Concernant la diffusion des spectacles, une programmation éclectique sera privilégiée par la direction de l'équipement afin de satisfaire tous les habitants du territoire et ainsi favoriser le « mieux vivre ensemble ». Une politique tarifaire adaptée permettra également d'accueillir un large public. Une configuration défilée de mode est prévue

Le Labo sera principalement dédié aux soutiens à la création artistique ; s'y joueront des spectacles de petite jauge afin de donner un caractère convivial aux spectacles de type marionnettes, jeune public. Ce sera un lieu également à disposition des associations pour des répétitions, Master class, etc...

Le Foyer est un lieu d'entrée et d'accueil qui avec son bar et son espace de convivialité se double de lieux

de vie et d'échange à part entière les soirs de spectacles et lors des manifestations mais pas que. La convivialité y sera privilégiée avec un mobilier chaleureux et contemporain.

Complète cet ensemble, en terrasse ombragée, qui a donné son nom à l'ensemble, un espace "Les Beaux Jours", guinguette à ciel ouvert ou espace artistique.

L'agence DE-SO, maître d'œuvre, a conçu sur un terrain de 5912 m², un outil de 1920 m², mêlant, tout en étant en harmonie avec le patrimoine de la cité, la technologie moderne à la valorisation d'un projet attendu par le Pays d'Uzès.



Le labo

De grands panneaux mobiles et la tribune rétractable peuvent offrir une surface libre pouvant accueillir jusqu'à 1400 personnes.

Les équipements scéniques (passerelles, régie, grill) forment un outil particulièrement performant avec une scène de plus de 170 m²

Un nouvel espace ludique pour les enfants

Dans le parc du Duché

Le conseil municipal ayant débloqué 150 000€ pour l'installation de nouveaux jeux pour les enfants, dans le parc du Duché, Sophie Marinopoulos, adjointe déléguée à la famille, à la citoyenneté, à l'enfance, a été chargée de ce dossier.

En collaboration avec les services techniques municipaux, l'élue a repensé l'implantation, défini les priorités concernant ces jeux et recensé ce qui pouvait être proposé.

L'entrée du parc sera modifiée. Les vastes escaliers en béton existants seront doublés par un cheminement doux, avec une pente à 4%, permettant l'accès facile aux mamans avec poussettes et aux personnes à mobilité réduite. Cela entraîne le déplacement de l'espace fitness proposé aux adolescents et aux adultes et la suppression des jeux pour enfant existants.



En effet, Sophie Marinopoulos a eu l'idée de créer cet espace égayé de fontaines et de bancs, sous les arbres se trouvant le long du mur de la promenade des Marronniers. Elle préconise en fait trois espaces équipés selon les âges des enfants : les plus petits de 8 mois à 3 ans ; la classe moyenne de 4 à 8 ans ; les grands, plus de 8 ans

Tenant compte des demandes des familles d'aujourd'hui et des vacanciers privilégiant les loisirs, il s'agira en fait d'un vaste et agréable espace transgénérationnel où, dans une zone spécifique de détente, les adultes pourront trouver des bancs et des tables de jeux en béton avec par exemple des damiers incorporés.

L'accès en sera évidemment gratuit.

Réaménagement d'un parking gratuit mutualisé pour l'Ombrière



Ce projet concerne le réaménagement d'un terrain dédié jusqu'à présent au stationnement libre pour les usagers du stade de rugby, des Arènes, de la crèche et les personnes travaillant dans Uzès ou se rendant aux marchés hebdomadaires.

La construction du centre culturel et des congrès L'Ombrière a conduit la Communauté de communes Pays d'Uzès et la commune d'Uzès à mutualiser cet espace de stationnement localisé sur le site du Refuge. En effet, les objectifs de ce projet qui s'inscrit dans le Contrat cadre Bourg Centre sont multiples.

... Réaménagement d'un parking g... les Arènes, le stade du refuge et l'accès au c

Document de base
Commune d'UZES

PROJET d'Aménagement VRD PARKING DU REFUGE

Plan de Masse

• AVP ○ PRO ○ ACT ○ VISA ○ DET ○ AOR

Date	Échelle	États	Échelle	Nombre d'objets	État de l'objet
25/06/2020	1:8	V.O.B	1:250	190 198	100 %

cereg

Plan n° 05

Légende :

Divers :

- Envoyé BBSG
- Revêtement GRT
- Stationnement en diagonale traitée
- Trottoir en béton bésaye
- Espace Vert
- Noue antiréflexe
- Accès à créer
- Candélabre existant à déplacer
- Candélabre projeté
- TPC Ø75 + câbles
- Closure bois
- Potelet

Bordures :

- T2
- T2 interrompu
- P1

Pluvial :

- Réseau pluvial Ø400
- Regard 500x500 + grille forte
- Regard 500x500 + tampon forte

Arrosage :

- 1 PEHD Ø25 dans fourreau Ø60
- + 1 fourreau Ø60 vide



Budget opération : 730 000 €HT

Sollicitation de l'Etat au titre de la DSIL : 30 %

> Ce dossier va faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région (Bourg Centre) à hauteur de 30%

Des travaux de voirie ici et là...

La commune a réalisé des travaux de voirie qui ont occasionné d'importantes perturbations de la circulation en centre-ville et sur les axes périphériques durant les vacances scolaires et les deux premières semaines de novembre.

Dès lundi 19 et jusqu'au 30 octobre
Avenues Jean Jaurès et Général Vincent

Ces travaux consistant à reprendre le réseau pluvial régulièrement touché lors de fortes pluies, à créer des trottoirs et refaire le revêtement en enrobé.



**Le parking
de la résidence Soleil**

À partir du 26 octobre
Avenue Moise Charras

L'entreprise Carminati a en charge le renouvellement de la conduite AEP (adduction eau potable), la création d'un réseau EU (eaux usées) et le renforcement du réseau pluvial.

Les travaux s'étendront sur l'avenue Moise Charras jusqu'à fin décembre.



Du 26 octobre au vendredi 6 novembre 2020
Avenue Maréchal Foch au niveau du n°2

L'entreprise Carminati a réalisé la réfection d'un branchement assainissement. Les travaux devaient durer 2 semaines mais la circulation alternée a été mise en place pour 4 jours maximum.

Du 2 au 13 novembre 2020

Route de Nîmes

Une circulation alternée était instituée route de Nîmes afin que le service des eaux réalise l'extension du réseau d'eau potable



Le chemin de St Génès dans sa portion allant du croisement avec le chemin de Trinquelaygue à la rue du Peiroulet est entièrement refait avec une reprise complète de l'adduction en eau et un enrobé pour la circulation



La rue des Capucins



Succès du défilé de mode des

Le bal des Dynamiques a lieu traditionnellement au début de l'automne, le dernier samedi de septembre. Les impératifs sanitaires générés par le Coronavirus ne pouvaient autoriser les rassemblements de plusieurs centaines de personnes dansantes dans la cour de l'hôtel de ville.



« Malgré les restrictions imposées par la pandémie, disait alors Lara Mauger, présidente de l'association des commerçants Les Dynamiques, nous ne nous résignons pas à supprimer une manifestation hautement populaire et nous avons cherché comment la remplacer pour soutenir les commerçants uzétiens. Notre projet d'organiser un show de modes reçut l'approbation de la municipalité qui nous autorisa à installer une scène sur la place aux Herbes. »



Il faisait un peu frisquet en cette soirée qui fleurait bon l'arrière-saison, mais le public a répondu en nombre, occupant les terrasses des restaurants environnants et la centaine de chaises installées tout autour d'un podium rouge faisant le tour de la fontaine, alors qu'une animation musicale faisait patienter les impatients d'abord surpris par cette inhabituelle mais judicieuse installation. Une quinzaine de boutiques de mode et de professionnels d'Uzès avait donné son accord.

Dynamiques



Des charmants et élégants mannequins masculins et féminins mirent en valeur une collection automne/hiver, des domaines du prêt-à-porter, de l'esthétique, de la coiffure et de la bijouterie. Entre chaque présentation, le Forum Danse, Paula Guerra et son groupe de Zumba et Rêve d'Orient, un duo de comiques assurèrent des animations qui réchauffèrent une assistance qui n'avait pas ménagé ses applaudissements à chaque découverte.

Lara Mauger avait annoncé "une ambiance tapis rouge et un côté artistique assez poussé pour proposer un spectacle unique". En spécialiste qu'elle doit être, ses prévisions ont été illustrées par un show sans temps mort, au cours duquel l'élégance et la beauté ont teinté cette initiative d'un goût de recommencer !



Des Médiévales toujours aussi populaires

“ Princesses et preux chevaliers,
Pour entrer en cité ducale,
Vous devez être masqués,
Et respecter les règles sanitaires du Royaume.
En revanche les épées et boucliers sont tolérés ! ”



C'est ainsi qu'étaient accueillis par les Dynamiques de l'association organisatrice des commerçants, les visiteurs, nombreux, bénéficiant d'un week-end d'automne ensoleillé, pour découvrir ces Médiévales dont Uzès s'est fait une spécialité. Durant deux jours, samedi 24 et dimanche 25 octobre, le retour à une époque lointaine, mal connue des historiens, consistait à prêter un cadre harmonieusement sauvegardé dans sa multiplicité d'atours.

L'Esplanade, avec le village médiéval pour découvrir "La Coterie du Renard", un camp de mercenaires du XIIIe siècle, "la compagnie Mercès", ses jeux d'adresse et ses démonstrations

de combats, "Les Sans Terre de Régordane" où réalisation de côte de maille, tissage et arc sont des spécialités, "Le Clan d'Helvie", des vikings fort adroits au lancer de haches, "Sommium Belator" et son Troll Ball.





La place du Duché, pour faire écho au château ducal et ses tours du XIIe-XIIIe siècle, un marché médiéval et la Fauconnerie Griffondor.

La place aux Herbes où des enfants aux visages illuminés de joie étaient invités à participer à divers jeux, une initiation au tir à l'arc, des combats à armes presque réelles, des balades en poney et un Donon Aventure.

Les boulevards pour plusieurs fois le défilé des troupes teinté d'anachronismes quand les véhicules à moteur font la queue au rythme des piétons joliment habillés parmi lesquels prirent place aux côtés de la présidente Lara Mauger, le maire Jean-Luc-Chapon en présence d'une foule de plus en plus fournie.

Le programme fort apprécié par des visiteurs du samedi qui revinrent le dimanche, serait incomplet si on ne parlait pas d'un spectaculaire tournoi de chevalerie avec les Cavaliers du Pont du Gard, des démonstrations de combats, et plus intimiste, sur la placette du jardin médiéval, promis à la visite, des contes médiévaux, avec danse et magie en musique.



FLEUR DE LYS

« Outre le satisfecit légitime des organisateurs, le plus heureux était Jean-Luc Chapon, en habit d'époque fleurdéliné : « Nous avons tout fait pour que ces Médiévales se tiennent une nouvelle fois. Elles se passent en extérieur. Tous les gestes barrières sont respectés et le marché médiéval ne présente pas plus de risques que les autres marchés qui ont lieu chaque semaine. Et Uzès a été animée durant tout un week-end ! »

Uzès des Possibles

En 2013, Jean-Luc Chapon regagne la présidence de la communauté de communes. Il balaie d'un revers de main le projet de piscine (qu'il ressort aujourd'hui des cartons), enterre 600000 € de frais d'étude, et se retrouve avec le terrain des Sablas auquel il faut trouver une destination. Les 2 idées phares : une zone commerciale et une zone artisanale. Une nouvelle zone commerciale, c'est le monde d'avant. La ZAC du Mas de Mèze dispose encore d'espaces pour accueillir les entreprises (en dépit d'une absence de gestion au cours des dernières décennies). Le possible déménagement à Alès de Méduze est de la responsabilité des élus actuels et non des opposants au bétonnage des Sablas.

Uzès s'engage

Les élus de la liste UZES S'ENGAGE, entourés de notre équipe, souhaitent revenir sur nos dernières interventions dans la presse locale concernant la gestion par la collectivité de l'eau et de l'assainissement à Uzès (Le Républicain d'Uzès, Midi-Libre et Objectif Gard, début novembre) et mettre en perspective les faits : lors du Conseil Municipal du 21 octobre 2020, 25 points étaient à l'ordre du jour. Plusieurs rapports importants devaient être présentés, notamment ceux concernant l'eau et l'assainissement. Le Conseil Municipal a été mené à la vitesse d'un train lancé à toute allure par Monsieur Le Maire : 25 points en 25 minutes ! A peine le temps d'avoir une rapide lecture de 4 notes de synthèse par les élus concernant l'éclairage public ou les affaires scolaires par exemple... Nous déplorons l'absence de présentation en Conseil Municipal des sujets primordiaux comme la qualité de l'eau et l'assainissement. Cette présentation est indispensable notamment pour la population via la presse, et le compte rendu pour le public qui a pris la peine de se déplacer au Conseil Municipal. De plus la commission Environnement, en charge de ces questions, n'a pas été convoquée. Nous tenons à rappeler qu'une commission, composée d'élus et des services techniques municipaux, est un lieu conçu pour présenter ces rapports très techniques et répondre aux diverses questions pointues qui ne peuvent pas être posées en Conseil Municipal.

Nous découvrons via la presse que les services techniques de la ville se sont sentis visés par notre intervention dans la presse. Il n'a jamais été question de remettre en cause leur travail, mais plutôt de dénoncer l'absence de communication et le mépris avec lequel sont traités ces dossiers. N'en déplaise à certains, nous avons été élus démocratiquement pour représenter les électrices et les électeurs qui nous ont donnés leur confiance en soutenant notre projet.

Nous n'aurons de cesse de répéter que nous souhaitons œuvrer aux côtés de l'équipe élue majoritairement, en espérant que ce différend sera rapidement dépassé pour se remettre à travailler sereinement toutes et tous ensemble, notamment dans les commissions, lieux indispensables pour échanger, communiquer. Nous vous rappelons que les Conseils Municipaux sont ouverts à vous toutes et tous. Vous êtes les bienvenus pour suivre les enjeux de notre ville et vous faire votre idée de la façon dont ils se déroulent. Prenez soin de vous en ces temps très perturbés par la crise sanitaire, nous restons à votre disposition.

Une journée de la truffe étendue à deux dimanches



Pour sa 13^e édition, à cause du coronavirus et du confinement qui impose des règles sanitaires à respecter, ne sont plus prévues trois jours de fête, mais deux seules journées de la truffe, **les dimanches 17 et 31 janvier 2021**, toujours sur la place aux Herbes.

Uzès de plus belle

« En voulant s'en prendre à la municipalité, le groupe politique Uzès s'engage, n'ayant pas digéré sa défaite cinglante aux élections municipales, attaque le travail des services techniques de la mairie. Vous trouverez ci-dessous, la réponse des services. »

Droit de réponse des services techniques

Suite à la parution d'un article mettant en cause la compétence et la qualité de travail des agents des services techniques, nous souhaitons apporter des réponses factuelles aux mises en cause de l'équipe de « Uzès s'engage »

- La synthèse de l'agence de l'eau sur la qualité de l'eau présente dans le rapport sur la qualité de service public d'eau potable date effectivement de 2018. Il était noté dans les conclusions que le bilan 2019 n'était pas disponible à la date de rédaction du rapport. Il sera consultable en mairie dès que nous le recevrons.
- Il n'y a pas de confusion entre le prix du service de l'eau à 1.88€ et le prix réel 3.88€. Le prix de l'eau selon la législation se calcule sur la base d'une facture de 120m3. Sur Uzès, il est bien de 1.88€/m3 pour les foyers non raccordés à l'assainissement et de 3.64€/m3 pour ceux raccordés à l'assainissement. (**Chiffres vérifiables sur le site service.eaufrance.fr**)

Historique des résultats de production et de distribution de l'eau

A titre d'exemple et comme présenté dans le rapport remis aux élus, voici quelques chiffres

En 2012 :

Volume prélevé dans la nappe 1 431 441 m3
 Volume facturés 668 827 m3
 Volume non facturés 260 000 m3
 Pertes en eau 467 614 m3
 Rendement 65%
 Indice linéaire de perte en réseaux 12.4m3/km/j

En 2019 :

Volume prélevé dans la nappe 1 200 573 m3
 Volume facturés 764 391m3
 Volume non facturés 145 000 m3
 Pertes en eau 270 048 m3
 Rendement 77.5%
 Indice linéaire de perte en réseaux 6.4m3/km/j

Cette très nette amélioration depuis 2017 a plusieurs explications :

Un meilleur contrôle des compteurs de ville, la réduction voire suppression des arrosages d'espaces verts, l'installation des stades en synthétique, la recherche active de branchements illégaux ou sans compteurs, la lutte contre la fraude ...

En 2012 la ville comptait 8578 habitants pour 4975 abonnés

En 2019, 9012 habitants pour 6020 abonnés soit 1045 nouveaux compteurs pour seulement 434 habitants supplémentaires.

Les volumes non facturés sont effectivement au sens de la loi, une estimation car ils englobent, les équipements communaux, les poteaux incendies, les fuites ou casses de réseaux, les dégrèvements selon la loi warsmann, les vols d'eau...

Nous pouvons toujours mieux faire et nous travaillons au quotidien pour améliorer cette situation dont nous avons héritée. Pour preuve, nous sommes passés de 260 000m3 en 2016 à 140 000 m3 en 2019.

Charge de pollution et redevance Haribo

La société Haribo rejette ses effluents après pré traitement à la station d'épuration. Il est convenu par convention signée en décembre 2014 du calcul de la redevance

industrielle au prorata de la charge de pollution. Les rejets de l'année 2019 représentent 11 651m3 pour un montant de 82 171.50€ soit un prix moyen au m3 = 7.05€. Le détail des charges de pollution mensuel (DCO et MES) est consultable en mairie.

Age des compteurs

La ville compte en 2019 un total de 6 038 compteurs. Chacun dispose d'un numéro d'identification qui permet de connaître l'année de leur pose.

56% soit 3420 unités ont moins de 10 ans
 26% soit 1575 unités ont entre 10 et 20 ans
 17% soit 1043 unités ont plus de 20 ans

Les services municipaux procèdent au remplacement d'environ 500 compteur par an soit 34% de compteurs remplacés depuis 5 ans.

L'objectif sous 4 ans est le remplacement de tous les compteurs de plus de 15 ans (durée de vie moyenne d'un compteur). Ce rythme de remplacement de 500 compteurs par an, qui devra être maintenu, permettra le renouvellement des compteurs tous les 12ans.

Déclaration à l'agence de l'eau

Les services de la commune renseignent sur le site 11 points et non pas 17. Toutes nos déclarations sont conformes et consultables sur le site service.eauxfrance.fr

Montant réel de la perte en eau

Volume de perte 2019 = 270 048m3
 Facture Véolia en charge de la production d'eau potable sur 1 an 23 760€
 Facture énergétique sur 1 an 82 426.51€
 Taxe Agence de l'eau pour la préservation de la ressource 98 579€
 Soit un total de 204 765.51€ pour 1 200 573m3 produit soit 0.17€/m3
 Soit 0.17€/m3 * 270 048m3 = 46 058.45€

Et non pas 1 000 000€ comme annoncé

Détail Warsmann

Les abonnés qui constatent une fuite après compteur ont la possibilité de demander l'application d'un dégrèvement selon les termes de la loi Warsmann.

En 2019, les services ont déclaré 19 abonnés au 1^{er} semestre et 45 abonnés au 2^{ème} semestre pour un volume total de 16 134 m3 qui bascule dans les volumes non facturés. La liste par compteur et volume est consultable en mairie.

Compteurs plomb

Les compteurs en plomb n'existent pas et n'ont jamais existé...

Il subsiste effectivement des branchements plombs sur la commune dont nous n'avons malheureusement pas de liste exhaustive. Contrairement à ce qu'il a pu se produire par le passé, ces branchements sont systématiquement supprimés à chaque fois que les travaux sont réalisés. En 2019, il en a été supprimé 8.

Pour conclure, les éléments ci-dessus étaient présents dans les rapports présentés au conseil municipal du 21 octobre 2020 et soumis au contrôle de l'état. Mr LUPERINI, Directeur des Services Techniques était présent pour répondre aux éventuelles questions et interrogations. Nous ne pouvons accepter que le travail des agents municipaux soit dénigré et instrumentalisé à des fins politiques d'autant plus lorsque les éléments avancés sont faux et témoignent d'une véritable méconnaissance du dossier.

Le bureau des services techniques est ouvert à tous, les équipes sont apolitique et disponibles pour répondre à toutes les questions que peuvent se poser les Uzétiens.

Pour le personnel des services techniques,

Hubert LUPERINI

Directeur des Services Techniques

Uzès, un site patrimonial remarquable



L'hiver, Uzès se dévoile autrement. La frénésie estivale s'éloignant, la ville reprend son rythme de cité jeune et active. C'est le moment idéal pour découvrir plus sereinement les trésors qu'elle recèle.

Car Uzès, classée « Site patrimonial remarquable » concentre sur son territoire une quarantaine d'édifices et objets classés ou inscrits sur la liste des monuments historiques, dont certains, privés ou fermés, ne se visitent pas en temps normal. Ces lieux, avec tant d'autres, participent à la richesse patrimoniale et la renommée d'Uzès. Ainsi les visites programmées dans le cadre du label « Ville et d'histoire » d'art visent à mieux connaître ce patrimoine, petit ou monumental, connu ou méconnu, et approfondir notre compréhension de la ville. Si la découverte du centre ancien constitue une rencontre privilégiée avec le formidable patrimoine architectural de la cité ducale, la visite des hôtels particuliers permet d'entrevoir leur richesse, et celle du quartier du Portalet, de parcourir un secteur plus mystérieux de la ville. Enfin le regard amoureux porté par les écrivains ou le récit de l'histoire des femmes d'Uzès, anonymes ou d'exception, permettent d'apporter un autre point de vue historique. Emmenés par nos guides, venez donc cheminer dans le cœur de la cité d'Uzès et laissez-vous conter sa passionnante histoire.

“ « Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde... » ”

Victor Hugo (Guerre aux démolitions 1832)

Les Visites “Ville d’art et d’histoire”

Elles sont proposées par le service Ville d’Art et d’histoire-Animation du patrimoine de la ville et conduites par une guide conférencière agréée par le ministère de la culture.

Les départs se font à 14 h 30 de l’Office de tourisme, place Albert 1^{er}.

Contact : 04 66 22 68 88



Le Centre historique

Les samedis 26 décembre 2020 et 16 janvier 2021

L’histoire et la découverte de l’un des plus beaux écrans architecturaux du Gard



Le quartier du Portalet

Mercredi 31 mars 2021

Depuis la porte de la Barrière à la cathédrale St Théodorit, des débuts de l’installation antique au souterrain des abreuvoirs.

Regard d’écrivains

Samedi 12 décembre

De la princesse carolingienne Dhuoda au jeune voyageur protestant Thomas Platter, de Jean Racine à André Gide.

Viste de la ville et du musée Georges Borias

Vendredi 26 février

Des collections archéologiques aux armoires peintes d’Uzès en passant par des céramiques d’Uzès et des environs ou des grands écrivains complètent la visite de la cité ducale.

Les hôtels particuliers

Samedi 9 et mardi 26 janvier, samedis 13 février et 20 mars 2021

La recomposition urbaine début dès le XVI^e siècle et s’amplifie jusqu’au XVIII^e siècle. Elle permet aux grandes familles de notables de montrer de façon ostentatoire leur position sociale. Quelques lieux secrets et privés sont à découvrir.



Journée internationale des droits de la femme

Visite guidée le lundi 8 mars, à 14 h 30

Dans l'ombre et la lumière, histoire de femmes à Uzès. Toutes aussi étonnantes que passionnantes, la ville d'Uzès a connu des femmes d'exception !



Jeune public

A l'école des explorateurs

Mardis 22 et 29 décembre 2020, et 16 février 2021, à 14h30

• Pour 7 à 12 ans, explorer la ville pour y découvrir ses ruelles, ses recoins, ses maisons et ses donjons, munis d'un carnet où noter les secrets de la cité.

Les visites thématiques de l'Office de Tourisme

Un Noël à Uzès

Samedi 19 décembre à 18h

Une visite féérique dans l'esprit de Noël autour de contes et légendes locales.

Nos visites ont du goût

Samedis 16 et 30 janvier, 13 février, à 17h

Après une déambulation dans les ruelles, il s'agit de se régaler les papilles avec les gourmandises truffées d'un jeune chef créatif.

Contact au 04 66 22 68 88

Conférence

Jeudi 4 février 2021, à 17h, salon Racine à l'Hôtel de ville

• Les œuvres de Simon de Châlons de l'église Saint Théodorit.

Guillaume Boccaccio, animateur de l'architecture et du patrimoine de la ville d'Uzès, présente les deux œuvres majestueuses du peintre Simon de Châlons "La résurrection du Christ" (1550) et "La résurrection de Lazare" (1556) qui permettent de suivre la carrière ascendante de cet artiste avignonnais.

Entrée libre.

Au musée Georges Borias

Exposition

Jusqu'au 30 décembre, mercredi, samedi et dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h

Jean-Marc Saulnier, morceaux de choix.

L'objet du mois

Jeudi 17 décembre :

Une chaise à porteurs du 18^e siècle.

Jeudi 18 février :

Une planche d'impression sur étoffe 19^e siècle.

Jeudi 18 mars : *Portrait de Janie Bussy par Jean Vanden Eeckhoudt (1928).*

Deuxième étage ancien Palais Episcopal

Rendez-vous à 16 h, au musée, uniquement sur réservation au 04 66 22 40 23.

Aux archives municipales

Laissez-vous conter une page d'archives

Ancien évêché 1^{er} étage

Cycle de la peste au choléra

Mardi 2 février, à 14h30 : *la peste de 1721 à Uzès.*

Mardi 2 mars à 14h30 : *le choléra de 1832*

Gratuit sur réservation au 04 66 22 24 40.

Un forum des associations toujours fort prisé

Cinquante-six associations uzétiennes sportives, culturelles, caritatives ont répondu favorablement à l'invitation de Fanny Cabot, adjointe déléguée à la culture, qui organisait avec l'aide des services techniques municipaux, son forum associatif annuel, samedi 12 septembre, au complexe sportif André Rancel.



Avec Virginie Razzano



Avec le boxer Johan Duhaupas

Le beau temps étant de la partie, le succès populaire répondit aux attentes des organisateurs qui avaient établi un protocole sanitaire respecté scrupuleusement : masques, stands en extérieur et à distance les uns des autres, sens unique de circulation, suppression du traditionnel apéritif de clôture.

A l'exception du handball qui n'est plus présent à Uzès, l'éventail des sports représentés était fort large. Certaines associations se livrèrent à des démonstrations : karaté, aikido, escrime, hip hop, danse indienne... complétées par l'école de musique.

Les élus rencontraient deux champions d'exception présents sur le forum : le boxeur Johann Duhaupas, qui préparait, au boxing club d'Uzès, dans la salle Marcel Cerdan du stade Louis Pautex, son combat du 25 septembre, à Paris, contre le champion olympique Tony Yoka, et la tennismoman Virginie Razzano, ex numéro 2 nationale, qui collabore cette saison avec le tennis club d'Uzès, et a noué ses premiers contacts. La simplicité et la gentillesse étant souvent l'apanage des champions, les conversations ont été fournies et intéressantes.

Il n'empêche que les élus ont fait le tour de tous les stands afin d'établir des contacts directs avec tous ces responsables qui constituent une force vive de la cité ducale.



Uz' Escalade



Uzès Randonnée



UzèsVélo club



Terre des Enfants



Théâtre



Athlétisme



Badminton



ADMR



Club de la Fenestrelle



ATP



Croix-Rouge



Ecole Municipale de Musique



Forum Danse



Fudo Shin Karaté



Goujon Uzétien



Gymnastique La Ducale



Kiwanis club



Radio Fuze



Les boutisseuses des Capitelles



Et Alors l'Art



Office Municipal de la culture



Oxygène La Zumba



Protection Faune et Flore Vallée de l'Eure



Rugby Club Uzétien



Uzès Volley ball



Amis de la Médiathèque



AS Karaté Uzès



FF Aéronautique



Accueil ville Françaises



Université Populaire de l'Uzège



Uzès Basket club



Uzès Bowling club



Aïkido



Airelle emploi



Amis du musée



Club d'Astronomie de l'Uzège



Education canine



Compagnie Nandila



Escrime club Uzès



Football ESPU



Gymnastique Uzétia



Hip Hip Hop



Jardins partagés



Judo



Les petites mains



Roller Derby Club



Ligue contre le cancer



Maison des jeunes et de la culture



Soroptimiste



Tabou tango



tennis Club du Duché



Tennis Club uzès



Généalogie



Golf



Gymnastique volontaire adulte



Le tiers lieu

UZES

Lycée polyvalent
des métiers d'art
Charles Gide

